

Compte-rendus des événements de la Maison



**Le fédéralisme canadien face à
la guerre commerciale de Donald Trump**

Le fédéralisme canadien face à la guerre commerciale de Donald Trump

Ce « Dialogue en affaires publiques » organisé par la Maison des affaires publiques et internationales s'est tenu le 25 mars 2026 à l'Université de Montréal.

Objectifs :

L'objectif de ce « Dialogue en affaires publiques » était de mieux comprendre les effets de la politique américaine depuis le retour de M. Trump à la Maison-Blanche, ainsi que la capacité du Canada – et de ses provinces – à répondre collectivement à ce type de menaces économiques et politiques :

- Cette situation constitue-t-elle une occasion de moderniser la gouvernance économique et politique du pays ?
- Comment les relations intergouvernementales canadiennes fonctionnent-elles en période de crise ?
- Les provinces renforcent-elles ou fragilisent-elles la position du Canada sur la scène internationale ?

Animation Johannes Müller Gómez (Université de Montréal)

Intervenant·e·s :

- Raymond Bachand (ancien ministre du Québec, négociateur en chef du Québec pour l'Accord Canada-États-Unis-Mexique)
- Jeannine Ritchot (sous-ministre adjointe aux relations multilatérales et au commerce intérieur, Gouvernement du Canada)
- Marcelin Joanis (Université de Montréal)
- Valérie Lapointe (Centre d'excellence sur la fédération canadienne, Institut de recherche en politiques publiques)
- Stéphane Dion (diplomate en résidence à l'Université de Montréal, ancien ministre et ambassadeur du Canada)

Thèmes abordés :

- Les implications de la guerre commerciale des États-Unis pour le Canada
- Les priorités et les réponses canadiennes
- Les atouts et les défis du fédéralisme en temps de crise
- Les pistes de réforme de la coordination intergouvernementale

Opinions et messages :

- Raymond Bachand souligne que le fédéralisme canadien peut constituer un atout stratégique dans les négociations internationales, à condition d'assurer une coordination efficace entre les provinces. Il rappelle qu'au cours des négociations de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), les provinces ont su s'accorder sur une position commune, renforçant ainsi la crédibilité et le poids du Canada face aux États-Unis.

- Jeannine Ritchot met en avant le rôle central du gouvernement fédéral en contexte de crise pour structurer une réponse collective. Elle précise qu'à la suite de l'annonce de nouveaux tarifs douaniers par l'administration Trump, le premier ministre a rapidement réuni les premiers ministres provinciaux, permettant l'émergence d'un front commun.
- Valérie Lapointe insiste sur le fait que la capacité du fédéralisme canadien à « fonctionner en équipe » repose avant tout sur une volonté politique. Elle affirme que le fédéralisme peut devenir un levier en période de crise, à condition que les acteurs politiques choisissent activement de coopérer.
- Marcelin Joanis souligne que les crises engendrent des dynamiques de recentralisation, tout en posant la question du maintien de l'inclusion des provinces. Il s'interroge, en s'appuyant sur des comparaisons avec d'autres systèmes fédéraux, sur la manière dont une dynamique de centralisation peut être conciliée avec le maintien des provinces à la table décisionnelle.

Points saillants à retenir :

1. La crise actuelle met en évidence la dépendance du Canada aux États-Unis, et souligne la nécessité de diversifier ses partenaires économiques ainsi que de poursuivre des réformes économiques à l'échelle pancanadienne.
2. Une communication cohérente est essentielle pour renforcer la crédibilité de la position canadienne, mais elle se heurte à la diversité, voire à la divergence, des intérêts provinciaux.
3. Les provinces et territoires jouent un rôle actif dans la réponse aux tensions commerciales, notamment à travers les mécanismes intergouvernementaux existants.
4. Malgré des institutions intergouvernementales relativement peu institutionnalisées, le Canada parvient à coordonner des réponses collectives en période de crise, mais cette capacité dépend largement de la volonté politique et se manifeste souvent de manière ad hoc.
5. Les périodes de crise accentuent les dynamiques de centralisation, tout en posant la question du maintien des provinces dans les processus décisionnels.

Conclusions et perspectives :

La discussion met en évidence la capacité du Canada à formuler des réponses coordonnées face à des pressions extérieures. Elle souligne toutefois un enjeu central : comment concilier rapidité d'action et cohérence pancanadienne avec une intégration durable des provinces, au-delà de la seule volonté politique, notamment en s'appuyant sur des mécanismes plus structurés.

Écrit par Eddy Damaris Nono Defo, étudiant à la maîtrise en environnement et développement durable

Révision par [Johannes Müller Gomez, postdoctorant](#), Maison des affaires publiques et internationales